

R É S E A U

m  s a ï q u e

Centre - Charleroi - Botte du Hainaut



Descriptif de marché

Marché public de faible montant (moins de 30.000 €) relatif à la préparation et à la fourniture d'un module de formation destiné aux dispensateurs·trices de soins dans le cadre des soins psychologiques intégrés dans la première ligne, pour le compte du réseau de santé mentale Mosaïque.

Module de formation : Prise en charge des personnes âgées dans le cadre des soins psychologiques intégrés dans la première ligne.

Table des matières

Objet du marché	2
Descriptif du marché	2
1. Objectif	2
2. Type de marché	2
3. Objectifs transversaux du module de formation :.....	2
4. Objectifs spécifiques du module de formation : Prise en charge des personnes âgées dans le cadre des soins psychologiques intégrés dans la première ligne.....	3
5. Format de la formation.....	4
Durée du marché et délai d'exécution	6
1. Durée :.....	6
2. Délai d'exécution :	6
Participation au marché	7
Pouvoir adjudicateur et personne de contact	7
Dépôt de l'offre et signature(s)	7
Délai de validité de l'offre	7
Critères d'attribution	7
Prix et paiement	8
Mode de détermination du prix	8
Composantes du prix	8
Paie ment	8

Objet du marché	
Descriptif du marché	1. Objectif Dans le cadre de la convention relative aux soins psychologiques intégrés dans la première ligne conclue entre l'INAMI, le SPF Santé publique et les réseaux de santé mentale, le réseau de santé mentale Mosaïque de la province du Hainaut lance le présent appel d'offres relatif à l'organisation d'un module de formation. Le présent marché porte sur la préparation et la dispensation d'un module de formation consacré à la prise en charge des personnes âgées dans les soins psychologiques intégrés dans la première ligne. 2. Type de marché Le présent cahier spécial des charges concerne un marché public de faible montant (inférieur à 30.000 €). 3. Objectifs transversaux du module de formation : Dans la confection de son offre, l'opérateur tient compte des objectifs transversaux suivants : - améliorer et renforcer le recours aux soins psychologiques intégrés dans la première ligne, sur la base des principes « matched and stepped care » et de l'orientation ciblée vers d'autres prestataires de soins ; - accompagner les professionnel·les de la santé dans le changement de culture, en les soutenant dans leurs compétences en matière de prévention, d'intervention de groupe et de travail axé sur les lieux d'accroche ; - favoriser l'échange de pratiques innovantes et encourager leur diffusion dans la région ; - améliorer la qualité des soins prodigués en utilisant des outils qui favorisent la coopération locale avec d'autres acteurs ; - développer une expertise spécifique pour certains groupes cibles. Le module offre aux participant·es un aperçu des connaissances scientifiques, des méthodes, des contenus et des outils pratiques, afin qu'ils·elles puissent les appliquer dans leur pratique clinique quotidienne. Le module permet aux participant·es : - de sensibiliser (« attirer l'attention sur ») ; - d'améliorer la détection précoce ; - d'améliorer leurs connaissances (qualité) ; - de promouvoir la coopération multidisciplinaire ; - d'acquérir des connaissances et une expérience suffisante sur les mécanismes en jeu et le traitement approprié ; - de soutenir la pratique fondée sur des preuves.

4. Objectifs spécifiques du module de formation : Prise en charge des personnes âgées dans le cadre des soins psychologiques intégrés dans la première ligne.

L'objectif de ce module est de sensibiliser les psychologues conventionnés intervenant dans le cadre des soins psychologiques intégrés dans la première ligne aux problématiques spécifiques des personnes âgées, d'accroître leur sentiment de compétence, d'améliorer la qualité de leurs interventions et de renforcer la détection ainsi que la prévention des risques de santé mentale les plus courants au sein de cette population. D'autres acteurs de première ligne peuvent également s'inscrire s'ils envisagent sérieusement de contribuer à une offre dans le cadre de la convention et en lien avec les besoins identifiés par le réseau.

Le module devra répondre au moins aux questions suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques spécifiques des personnes âgées ?
- Comment les atteindre ? En quoi la sensibilisation peut-elle être importante ?
- Quels sont les signaux auxquels il faut prêter attention ?
- Comment intervenir auprès d'eux dans le cadre d'une fonction de soins psychologiques primaires ?
- Comment intervenir auprès d'eux dans le cadre d'une fonction de soins psychologiques spécialisés ?
- Quels traitements sont fondés sur des données probantes ?
- Quelles connaissances et compétences spécifiques sont nécessaires ?
- Comment intégrer le contexte ? Sensibiliser les psychologues et les orthopédistes cliniciens conventionnés à l'implication de la famille et au contexte pour améliorer la prise en charge d'une personne souffrant de troubles psychologiques ?
- Comment et avec quels acteurs collaborer pour soutenir les personnes âgées ?
- Dans ma région (réseau de santé mentale), quels sont les besoins qui subsistent ? Quelles sont les possibilités de coopération avec des partenaires dans cette région (tels que des centres de ressources) ? Comment aligner mon offre pour ce groupe cible sur ce qui existe déjà dans ma région (réseau de santé mentale) ?

En complément, ce module intégrera une approche interculturelle et inclusive, nécessaire à une prise en charge respectueuse et efficace de la diversité des publics :

- Quels sont les obstacles culturels, linguistiques ou socio-économiques à l'accès aux soins ?
- Comment les représentations culturelles influencent-elles les attentes et les demandes de soins ?
- Comment intégrer la multiculturalité et le vécu des discriminations (racisme, stigmatisation, précarité...) dans la relation d'aide ?
- Quelles postures relationnelles adopter pour construire une alliance thérapeutique sécurisante, inclusive et non stéréotypée ?
- Quels outils concrets (guides, médiation interculturelle, supports pédagogiques) peuvent soutenir l'adaptation des pratiques cliniques ?

5. Format de la formation

Format en présentiel

Le module consiste en une formation donnée en présentiel, d'une durée maximale d'une journée. L'opérateur de formation précise dans son offre la durée de la formation, de manière à en garantir la qualité pédagogique.

La formation est conçue pour être dispensée à un groupe de minimum 5 et de maximum 40 participant·es.

Le module de formation sera dispensé dans un lieu accessible situé dans la province du Hainaut, à déterminer par le pouvoir adjudicateur.

Format en webinaire pré-enregistré

1) Objet

Le présent format prévoit la réalisation d'un module de formation sous forme de webinaire pré-enregistré, destiné à la production de contenus pédagogiques numériques à l'attention des psychologues conventionnés.

Le module de formation sera enregistré en studio ou dans un lieu défini par le pouvoir adjudicateur, en vue de sa diffusion ultérieure sous forme de modules vidéo de formation.

L'opérateur de formation retenu s'engage à participer aux séances de tournage, à adapter son contenu au format vidéo et à collaborer avec l'équipe technique mandatée par le pouvoir adjudicateur.

2) Prestations attendues

Les formateurs·trices devront :

- participer à une demi-journée de tournage en studio ;
- fournir les supports pédagogiques utilisés (présentation, documents, schémas, etc.) ;
- participer aux réunions préparatoires éventuelles ;
- collaborer aux éventuelles adaptations nécessaires au montage ;
- adapter la formation au format vidéo (séquences courtes, langage adapté, supports visuels) ;
- afin d'éviter toute obsolescence liée à d'éventuelles évolutions législatives ou réglementaires, les contenus vidéo ne reprendront pas de développements détaillés relatifs aux aspects législatifs de la formation.

3) Conditions de tournage

Les captations vidéo seront organisées par le pouvoir adjudicateur en collaboration avec un prestataire mandaté.

Les conditions suivantes sont prévues :

- tournage en studio ou sur site ;
- présence d'une équipe technique (réalisation, prise de vue, son, montage) ;
- enregistrement de l'image et de la voix des formateurs·trices ;
- possibilité de plusieurs prises ;
- possibilité d'enregistrer des séquences complémentaires (introduction, conclusion, démonstrations, capsules courtes, etc.).

Les formateurs·trices s'engagent à être disponibles aux dates fixées d'un commun accord.

Les frais de déplacement éventuels seront précisés dans les documents du marché.

4) Format attendu des vidéos finales

Le contenu produit est destiné à une diffusion sous format numérique.

Les caractéristiques générales sont les suivantes :

- format vidéo HD ou supérieur ;
- modules découpés en séquences pédagogiques ;
- intégration possible de :
 - slides,
 - incrustations,
 - sous-titres,
 - illustrations,
 - extraits,
 - éléments graphiques,
 - vidéos,
 - possibilité d'adaptations techniques (montage, habillage graphique, sous-titrage, amélioration sonore ou visuelle).

Le pouvoir adjudicateur reste seul décisionnaire du format final des vidéos.

5) Propriété intellectuelle et droits d'exploitation

Les formateurs·trices garantissent être titulaires des droits nécessaires sur les contenus pédagogiques fournis dans le cadre du présent marché.

Ils·elles autorisent la captation, l'enregistrement, la reproduction et la diffusion de leur image, de leur voix et de leurs supports pédagogiques dans le cadre du projet.

Sauf disposition contraire précisée dans le marché, les droits d'exploitation sont accordés :

- pour une durée limitée : jusqu'au 31 décembre 2026, sauf demande de renouvellement formulée par le pouvoir adjudicateur, qui fera l'objet d'une nouvelle convention et d'une facturation complémentaire ;
- exclusivement dans le cadre des activités de formation organisées par le Réseau Mosaïque ;
- pour les modes de diffusion suivants :
 - liens YouTube non répertoriés ;
 - relayés uniquement auprès de psychologues conventionnés et, le cas échéant, de partenaires de première ligne de la province du Hainaut ;
 - via des publications sur un intranet spécifique (ex. Speakap) ou des mailings ciblés.

Le pouvoir adjudicateur diffusera le contenu de la formation dans son intégralité (vidéo complète). Il ne pourra ni utiliser des extraits du contenu, ni modifier, adapter ou intégrer ce contenu dans d'autres dispositifs de formation.

La rémunération prévue dans l'offre est réputée inclure la cession des droits tels que définis ci-dessus, sauf mention contraire dans l'offre du soumissionnaire.

Les formateurs·trices garantissent que les contenus fournis ne portent pas atteinte aux droits de tiers et qu'ils·elles disposent des autorisations nécessaires pour tout document, image, graphique, extrait ou support utilisé.

	6) Exclusivité La cession est non exclusive : les formateurs·trices conservent la possibilité d'utiliser leur contenu dans d'autres contextes. Les formateurs·trices restent titulaires des droits sur les contenus fournis et autorisent l'utilisation du montage vidéo dans le cadre du projet de captation vidéo. Les formateurs·trices s'engagent à respecter le RGPD et les obligations liées au secret professionnel.
Durée du marché et délai d'exécution	1. Durée : La durée du marché prend cours à la date de sa conclusion et se poursuit jusqu'à son exécution complète. L'exécution des services prévus doit, dans tous les cas, être terminée au plus tard le 31 décembre 2026. Le marché n'est pas reconductible. 2. Délai d'exécution : Le délai d'exécution est fixé comme suit : • Semaine du 6 juillet 2026 : envoi du descriptif de marché aux soumissionnaires ; • Entre le 6 juillet 2026 et le 17 août 2026 : réception des offres ; • Entre le 17 août 2026 et le 28 août 2026 : sélection de la meilleure offre et communication aux soumissionnaires ; • Entre le 31 août 2026 et le 4 septembre 2026 : conclusion du marché avec le soumissionnaire sélectionné ; • Entre le 7 septembre 2026 et le 30 septembre 2026 : préparation du module de formation ; • Entre octobre et décembre 2026 : organisation d'une session de formation en présentiel (une journée) ; • Entre octobre et décembre 2026 : captation de la formation dans un studio d'enregistrement en vue de sa diffusion sous la forme d'un webinaire pré-enregistré ; • Au plus tard le 31 décembre 2026 : clôture du marché.

Participation au marché	
Pouvoir adjudicateur et personne de contact	Le pouvoir adjudicateur est le réseau de santé mentale Mosaïque, représenté par Cindy ETIENNE. Vous pouvez poser vos questions relatives au marché à la personne de contact, Cindy ETIENNE, à l'adresse électronique : coordination@reseaumosaïque.be
Dépôt de l'offre et signature(s)	Vous établissez votre offre qui doit reprendre au minimum les éléments suivants : • Un programme de formation détaillé (titre du module : objectifs pédagogiques mesurables, programme horaire détaillé, méthodes pédagogiques utilisées, livrables remis aux participants) ; • Le CV des formateurs·trices ; • Une note d'intention pédagogique expliquant les objectifs, méthodes et résultats attendus ; • Un budget prévisionnel indiquant le prix de la session de formation en présentiel, comprenant également la participation à la captation du webinaire pré-enregistré ; • Plusieurs propositions de dates pour l'organisation de la formation en présentiel, entre septembre et décembre 2026. Votre offre doit être envoyée à l'adresse électronique coordination@reseaumosaïque.be et parvenir au pouvoir adjudicateur au plus tard le lundi 17 août 2026. À défaut, elle sera écartée.
Délai de validité de l'offre	Vous êtes engagé par votre offre pour une durée de 120 jours calendrier à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.
Critères d'attribution	Votre offre sera appréciée sur la base des critères suivants : • Cohérence du programme pédagogique proposé ; • Expérience et profil des formateurs·trices ; • Pertinence de la méthodologie (approche participative, études de cas, outils concrets) ; • Adéquation avec les réalités du terrain en soins psychologiques intégrés dans la première ligne ; • Rapport qualité/prix. Par rapport à l'expérience et au profil des formateurs·trices, il est au minimum attendu : • Une expérience avérée dans les soins psychologiques intégrés dans la première ligne auprès des personnes âgées ; • Connaissance du dispositif des soins psychologiques intégrés dans la première ligne et du travail en réseau ; • Expérience en formation de psychologues, dispensateurs·trices de soins, acteurs·trices du secteur social ; • Capacité à animer des méthodes participatives et à illustrer les contenus par des situations cliniques concrètes.

Prix et paiement	
Mode de détermination du prix	Tous les prix mentionnés dans le formulaire d'offre doivent être obligatoirement libellés en euros.
Composantes du prix	Votre prix inclut tous les frais, mesures et charges quelconques inhérents à l'exécution du marché, à l'exception de la TVA. Les frais de déplacement des formateurs·trices effectués le jour de la session sont éligibles, sans pouvoir dépasser le taux kilométrique applicable au personnel de l'État. Seuls les coûts liés à la location des salles et au catering sont à charge du réseau de santé mentale Mosaïque.
Paie ment	Vous êtes admis à facturer à l'issue de la formation, une fois celle-ci dispensée. Vous devez toujours joindre à votre facture un état détaillé des prestations/fournitures. Le paiement est effectué sur présentation de la facture, après vérification par le réseau de santé mentale concerné par la formation. Le paiement est effectué dans un délai de 30 jours calendrier à compter du lendemain de la réception d'une facture régulièrement établie.